

# PARLER DE LA SANTÉ MENTALE, POUR RÉDUIRE LA STIGMATISATION

## PUBLIC

Professionnels ou bénévoles souhaitant mettre en place une action de lutte contre la stigmatisation des enjeux de santé mentale, professionnels de santé, de l'éducation, travailleurs sociaux, associations d'usagers et de proches, organisateurs d'actions SISM, référents handicap en entreprise, etc...

## PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis pour participer à cette formation.

## PROGRAMME

**J1. Partage d'expériences et apports théoriques.**

- La promotion de la santé.
- La santé globale et ses différents déterminants.
- Quelle approche de la santé globale des personnes ayant un trouble psychique.
- Focus sur la santé mentale, la stigmatisation, l'auto stigmatisation et ses mécanismes.

**J2. Echange de pratique, méthodologie de projets et mise en application.**

- Méthodologie de projet en éducation pour la santé.
- Présentation d'outils et de techniques d'animation en

promotion de la santé.

- Réflexion collective autour de projets d'actions en promotion de la santé que pourront apporter les participants.

**A l'issue de la formation**, les participants seront capable de mettre en œuvre des actions visant à lutter contre la stigmatisation et l'auto stigmatisation des troubles psychiques. S'approprier des outils d'animation et animer des actions auprès de tous types de publics.

## OBJECTIFS



Acquérir des connaissances et outils pour être capable de porter un projet en promotion de la santé mentale ou déstigmatisation.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Diaporama, mise en situation, témoignage, vidéo, divers outils utilisés en promotion de la santé.

## FORMATEURS



Chargés de projet à ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon en co-animation avec un pair-aidant.

Notre équipe de formateurs se base sur une pédagogie ludique et participative, alternant apports théoriques et exercices pratiques.

 9, 10 juin 2022

 2 jours soit 14 heures

 **A Tarare**  
9 : salle Belfort, 24 rue Pelletier  
10 : salle Thivel, 5 rue Vazuelle

 **Formation gratuite**  
grâce au financement de l'ARS  
Auvergne-Rhône-Alpes

+ **d'infos** : [caroline.mignot@adesdurhone.fr](mailto:caroline.mignot@adesdurhone.fr)

# INFORMATIONS PRATIQUES

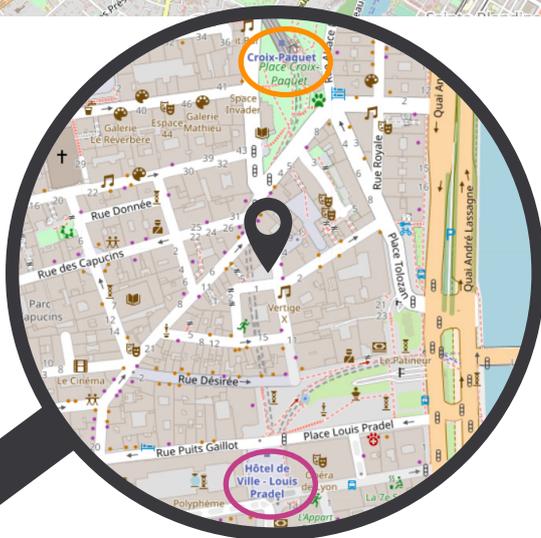
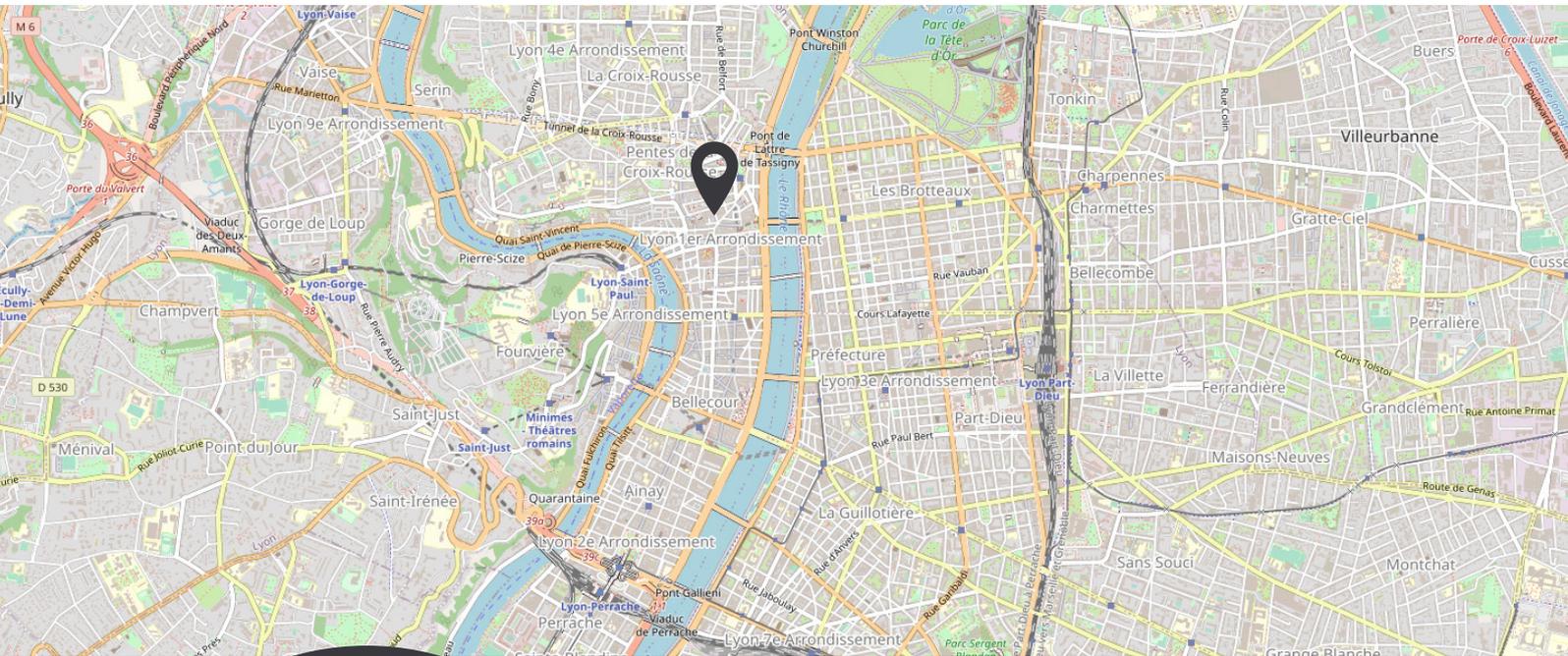
Les formations peuvent se dérouler sur site, sur demande et dans la limite du département du Rhône, ou dans les salles de formations de l'ADES :



7 place du Griffon  
69001 Lyon (4ème étage)  
04 72 41 66 01  
contact@adesdurhone.fr



de 9h00 à 12h30 &  
de 14h00 à 17h00.



## Nous rejoindre en transports :



**MÉTRO** arrêt Hôtel-de-Ville Louis Pradel : lignes **A** & **C**

- Depuis la gare Part-Dieu : Ligne B direction Charpennes - arrêt Charpennes, puis ligne A direction Perrache - arrêt Hôtel-de-Ville
- Depuis la gare de Perrache : Ligne A direction Vaulx-en-Verdin la Soie - arrêt Hôtel-de-Ville



**BUS** arrêt Hôtel-de-Ville Louis Pradel : lignes 9, 19, 132, 171, 301, 303, C3, C5, C13, C14, C18, S1, S6, et S12



**VÉLO** Il y a un parking à vélo sur la place et des stations Vélo'v à proximité.



**VOITURE** un parking sous terrain et payant est disponible «Parking LPA Hôtel de Ville». Des places pour Personnes à Mobilité Réduite sont disponibles sur la place du griffon ou place Croix Paquet.



**Accessibilité PMR** : nos locaux sont accessibles, à l'arrivée, il est nécessaire de nous appeler pour l'installation d'une rampe d'accès à l'entrée du bâtiment.

Pour entrer dans le bâtiment, maintenez le bouton du bas à droite de l'interphone enfoncé pendant 5 secondes, la porte s'ouvrira.

# INSCRIPTION

Les formations se tiendront en **présentiel** dans le respect des règles sanitaires en vigueur. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des recommandations gouvernementales, il est possible que certaines formations se tiennent en visioconférence.

**Les formations subventionnées, dites gratuites, sont réservées prioritairement aux professionnels du département du Rhône.**

Pour chaque inscription à une formation gratuite, vous devez **impérativement** joindre un **chèque de caution de 50,00 €** (chèque non encaissé et restitué le dernier jour de la formation sauf en cas d'absence non justifiée).

- **S'INSCRIRE :**

Inscrivez-vous à une formation en remplissant le bulletin d'inscription\* et retournez le à l'ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon par mail ou par courrier : 7 place du Griffon - 69001 Lyon

\* bulletin d'inscription disponible en dernière page

- **CONFIRMATION D'INSCRIPTION :**

Sous une quinzaine de jours, après la réception de votre bulletin d'inscription, vous recevrez une **confirmation de demande d'inscription par mail**.

Vous pourrez ainsi finaliser votre inscription.

**Attention**, pour les formations gratuites, seules les inscriptions accompagnées du chèque de caution seront validées. Aucune pré-inscription n'est possible.

- **ATTESTATION DE FORMATION :**

Elle vous sera remise le dernier jour de la formation selon les critères d'évaluation.

## Les critères d'évaluation de nos formations :

- La **présence** durant toute la formation
- La **participation** active aux ateliers de mise en pratique
- La **réussite** du test de fin de formation

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**ADES**<sup>DU</sup>**RHÔNE**  
& DE LA METROPOLE DE LYON  
DEPUIS 1937

A retourner à l' ADES du Rhône et de la métropole de Lyon par voie postale ou par mail : [contact@adesdurhone.fr](mailto:contact@adesdurhone.fr)

Pour les formation dites gratuites un chèque de caution de **50€ est à joindre obligatoirement**, par voie postale. (*Chèque non encaissé et restitué le dernier jour de la formation sauf en cas d'absence non prévenue et non justifiée*)

Formation :

Date de la formation :

NOM - Prénom :

Fonction :

Structure :

Téléphone :

Mail :

**Sous une quinzaine de jours**, après la réception de votre bulletin d'inscription, vous recevrez une **confirmation de demande d'inscription par mail**, vous pourrez ainsi finaliser votre inscription.

Pour toute demande merci de nous contacter par mail :  
[contact@adesdurhone.fr](mailto:contact@adesdurhone.fr)